

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE DOMART SUR LA LUCE**

**SEANCE DU 6 AVRIL 2010**

Date de convocation : 02 avril 2010

Date d'affichage : 02 avril 2010

Membres en exercice : 11	Membres présents : 10	Votants : 10	Pouvoirs : 0
Pour : 7	Contre : 2	Abstentions : 1	

Le sept avril deux mil dix à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Domart sur la Luce, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUFOUR Gérard.

---

**Etaient présents** : CARON, CHAVERON DELIENS, DUFOUR, DRODE, ELOY,  
GAUDRILLER, HERLY, PILLON, WALLET

**Etait excusée** : BINET,

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick GAUDRILLER

**Objet : Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2010**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les impôts pour l'année 2010.  
Les taux seront donc les suivants :

Taxe d'habitation : 10,10%  
Taxe foncière (Bâti) : 10,36%  
Taxe foncière (Non bâti) : 26,85%  
Compensation relais : 8,65%

Fait à Domart sur la Luce  
Le 7 avril 2010  
Le Maire  
G.DUFOUR

Certifié exécutoire compte tenu  
De la transmission en sous-préfecture le 7 AVRIL 2010  
Et de sa publication le 7 AVRIL 2010

Fait à Domart-sur-la-Luce le  
Le maire  
G.DUFOUR